

Enjeu du projet de loi sur la « modernisation » d'énergie : L'avenir énergétique au Québec

Le projet de loi vise entre autres à « moderniser » le cadre légal et réglementaires du secteur de l'énergie, la Loi sur Hydro-Québec et la loi sur la Régie de l'énergie.

Objectifs déclarés du projet de loi :

- Produire plus d'électricité pour décarboniser le Québec et stimuler la croissance économique (décarboner l'économie d'ici 2050)
- Nous avons besoin de deux fois plus d'énergie pour la transition énergétique et un montant estimé d'entre 155 et 185 milliards de dollars de l'investissement dans Hydro-Québec.

Qu'est-ce que ça veut dire ?

- Donner aux entreprises privées plus de pouvoir d'exploiter des ressources naturelles limitées du Québec
- Permet des projets privés de production et de transport de l'électricité
- Permet la vente directe d'électricité entre entreprises privées
- Mettre fin au principe d'interfinancement par lequel les industries privées paient des tarifs d'électricité plus élevés, afin de financer des tarifs plus bas pour les foyers des citoyens

Quatre problèmes principaux avec le projet de loi de la « modernisation » d'Hydro-Québec

1. Cela ouvre la porte à la privatisation des ressources du Québec - où le profit deviendra l'objectif principal.
2. Cela permettra aux grandes entreprises privées le droit d'exploiter les terrains limités pour l'énergie renouvelable du Québec. L'objectif est de répondre à leurs propres besoins et non pour ceux de la population.
3. Cela signifie que les prix de l'électricité pour les foyers augmenteront de près de 15%.
4. Diminution des fonds dédiés au gouvernement pour le filet social (les services publics, programmes de protection sociale, organismes communautaires).

Autres problèmes liés au projet de loi

- Dans un contexte de changement climatique, beaucoup d'entreprises veulent avoir accès à notre hydroélectricité
- Le Québec aura besoin de plus d'électricité (ex: voitures électriques)
- Les nouvelles installations vont coûter plus cher parce qu'elles seront plus éloignées.
- Les entreprises (ex : Google ou Amazon) ont besoin de beaucoup d'électricité. Elles voudraient donc produire leur propre électricité et revendre leurs surplus à Hydro-Québec.
- Utilisation des revenus d'Hydro-Québec pour financer la transition énergétique, met de la pression sur ménages les plus pauvres.
- Le gouvernement demande à la population d'utiliser le gaz naturel dans leurs maisons, afin de libérer de l'électricité



Image : ACEF du Nord de Montréal



Image : ACEF du Nord de Montréal

Enjeu du projet de loi sur la « modernisation » d'énergie :

L'avenir énergétique au Québec

Conséquences du projet de loi

- Décarboniser le Québec sans une transition qui respecte la justice sociale
- Fragilise les services publics, les biens collectifs et la sécurité énergétique
- Hausse des tarifs d'électricité : 1 personnes sur 7 déjà a de la difficulté à payer sa facture
- Perte de contrôle : les choix qui ne sont pas dans l'intérêt de la population, ni de l'environnement
- Perte d'expertise : l'éolien c'est déjà du privé, mais le Québec fait déjà des barrages d'hydro-électrique, donc il pourrait bien gérer un parc d'éoliennes.
- Le manque de transparence des contrats privées. De plus, lorsque les contrats sont signés, rien n'empêche le privé de choisir ses sous-traitants selon ses propres critères.
- Le secteur privé va prendre les endroits, les plus avantageuses, alors le gouvernement devra aller chercher les ressources plus loin et plus difficile d'accès, cela entraînera une augmentation des tarifs.

L'accès à l'énergie est un droit humain fondamental qui doit être protégé par des politiques efficaces.

Les solutions :

- Taxer massivement la richesse et réinvestir dans le filet social, afin d'assurer des conditions de vie décentes pour toutes et tous.
- Continuer l'interfinancement avec lequel les entreprises privées paient plus cher l'électricité pour baisser les coûts de l'électricité à la population
- Sortir du capitalisme et changer la société
- Mettre l'économie au service de l'amélioration des conditions de vie de tous et toutes
- Investir dans des transports collectifs fiables et efficaces
- Sobriété énergétique, réduction de notre consommation d'énergie (mieux isoler les logements, interdire la publicité lumineuse)
- BAPE (bureau d'audiences publiques sur l'environnement) générique sur l'avenir énergétique du Québec
- Reconnaissance des droits des peuples autochtones et le consentement des populations locales pour tout développement énergétique sur leurs territoires
- Lancer une consultation publique accessible sur cette question cruciale



Image : ACEF du Nord de Montréal



Image : ACEF du Nord de Montréal